# **BULLETIN D'ADHÉSION 2025**

L'AMAAP est **reconnue d'intérêt général**, ce qui permet à ses adhérents de bénéficier d'une **déduction fiscale de 66**% des dons versés à l'association **sur les revenus imposables**.

Merci pour votre soutien, passé et à venir!

A A II a

### **COTISATION 2025**

Nom:
Prénom(s) :
Adresse postale :
Téléphone :
Courriel:
Cotisation simple : 15 € - Couple : 25 €
Don en soutien aux actions d'intérêt général
25 € (soit 8,5 € après déduction fiscale)
50 € (soit 17 € après déduction fiscale)
100 € (soit 34 € après déduction fiscale)
☐ Autre montant :€
Le Signature :
MODE DE RÈGLEMENT
Chèque ci-joint d'un montant de € à l'ordre de « AMAAP »
☐ Virement bancaire sur le compte de l'AMAAP

BIC : CEPAFRPP333 Banque : 13335 Agence : 00301 Compte N° 08001805337 Clé : 65

IBAN: FR76 1333 5003 0108 0018 0533 765

Merci de retourner cette partie détachable accompagnée de votre règlement: AMAAP - 22 Cours Tourny 24000 Périgueux. Les cartes d'adhérent sont à retirer à l'accueil du Musée.





# **ADHÉREZ!**

AMAAP, l'association des Amis du Musée d'Art et d'Archéologie de Périgueux, fait partie de la Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées : www.ffsam.org

#### Pour nous contacter

AMAAP - 22 Cours Tourny 24000 PÉRIGUEUX 06 12 17 19 99 amisdumusee24@gmail.com www.perigueux-maap.fr





Créé & imprimé par www.taranis-studio.fr - Ne pas jeter sur la voie publique



# Qu'est-ce que l'AMAAP?

## C'est une association loi 1901 qui contribue :

- ◆ Au rayonnement du MAAP auprès des publics en France et à l'étranger,
- à l'enrichissement et à la restauration de ses collections,
- à la promotion des recherches autour des œuvres par le biais de publications, de bulletins et autres supports de communication.





Pendelogue au bisor





Depuis sa création en 2009, l'association des Amis du Musée d'Art et d'Archéologie de Périgueux s'efforce d'œuvrer en faveur du MAAP. Ces 15 années de travail en collaboration ont permis de contribuer à plusieurs acquisitions d'œuvres, de financer des restaurations, d'aider à l'acquisition de matériel.

L'association organise tout au long de l'année des conférences, sorties culturelles, voyages...

Cette année, 35 adhérents ont participé au voyage annuel de l'AMAAP et ont ainsi pu visiter les châteaux de Fontainebleau et de Vaux-le-Vicomte, l'auberge Gannes et l'école de Barbizon, ainsi que le château-musée de Rosa Bonheur.





